

J. 29.04.2017

AUROS

SUD OUEST

## Le coteau de Monco dégradé

Le coteau de Monco a été l'objet de dégradations durant le week-end de Pâques. Bûches calcimées, cendres, déchets et déjections témoignent de la présence d'un campement sauvage non autorisé.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN), propriétaire du site. Il en assure la préservation et l'entretien avec l'aide de bénévoles, dont ceux de l'association des Amis des orchidées d'Auros (AOA). De fait, le coteau de Monco est réputé pour la présence d'une douzaine de variétés d'orchidées sauvages qui font l'objet de visites guidées familiales et scolaires, organisées par l'AOA et le CEN, chaque année en cette saison.

Cependant, le conservatoire ne souhaite pas clôturer cet espace, qu'il considère « comme un bien commun [...] ouvert à la jouissance de tous : habitants et passionnés de

nature », précise Catherine Mesager, présidente du CEN Aquitaine. Et c'est malheureusement cette notion de bien commun qui a également été bafouée par le comportement de ces campeurs peu scrupuleux ou inconscients. En effet, en plus des risques d'incendie engendrés par la sécheresse de ces derniers jours, le feu impacte la micro-faune du sol et les graines. Tandis que les cendres apportent une accumulation de potasse, empoisonnant le sol et la végétation alentour.

« Sachant qu'un seul petit pour cent des graines d'orchidées parvient à germer, la renaturation du site est compromise pour plusieurs années », explique Catherine Mesager. Un constat bien triste à la veille de la manifestation Orchidées en fêtes, organisée par l'AOA, à laquelle participe le conservatoire, et qui aura lieu dimanche à Auros.

**Caroline Gander**



Un feu de camp qui crée des dégâts même hors incendie. PHOTO AOA